



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 22 juin 2022

Présents : BIDAUD Jean-Paul, BOSSARD Lucette, EPAUD Annick, FERRET Patrick, GAZEAU Agnès, GRIMAUD Madeleine, LE MASSON Pascal, MOULIN Jacques, PRAIN Marie-Ange

Absents excusés : CHAGNEAU Albert, FOURNIER Joël, FOURNIER Françoise, GUILBAUD Nicole,

Après accueil des participants, Jean-Paul BIDAUD ouvre la séance à 10 h 00.

Le compte-rendu de la réunion du 27 avril 2022 n'ayant fait l'objet d'aucune remarque particulière, est adopté à l'unanimité.

1 - Point sur le budget 2021-2022 et les adhésions

La Mairie a versé les 600,00 euros

Montant non couvert repas : 617,75 euros

Concours de Belote nov 2022 : - - Résultat excédent : 20,24 euros

Concours de Belote du 28 04 22 : 22 équipes – Inscription 7,00 euros – Résultat excédent : 59,94 euros

Concours de Boules du 19 05 22 : 24 joueurs et joueuses – Insc 7,00 euros – Résultat exc : 25,21 euros

Adhésions 2021 / 2022 : 283 dont 152 Retraite sportive

2 - Le regroupement des comptes bancaires : il est proposé de regrouper les comptes du Crédit Agricole et du Crédit Mutuel dans une seule banque, le Crédit Mutuel est retenu, les membres présents valident le regroupement au Crédit Mutuel à la date du 31 août.

3 - L'assurance auto-missions : cette assurance est présentée par la Fédération Française de la Retraite Sportive, est destinée aux animateurs et animatrices des activités, et aux membres du Conseil d'Administration, pour couvrir le risques sur les véhicules dans le cadre des déplacements. Le coût annuel est de 600,00 euros, les membres présents ne retiennent pas cette proposition.

4 - Le projet de cotisations 2022-2023 :

Club Amitié Ferrièreoise : rétablissement du montant de 15,00 euros

Retraite Sportive : la répartition actuelle est de FRS 20.00 euros CORERS : 3.00 euros - CODERS : 5.00 euros. Une décision sera prise le 27 juin par le CORERS, possible augmentation à 4.00 euros. Adhérent d'un autre club affilié à la FFRS : 15,00 euros

5 - Les enveloppes par sections : les membres présents ne retiennent pas la possibilité d'accorder une enveloppe budgétaire par section dans notre association.

6 - Le co-voiturage : chaque chauffeur a la liberté de fixer un tarif pour son véhicule, en concertation avec les co-voiturés. Absence de préconisation publiée sur notre site internet ou dans la communication vers les adhérents au sujet des sorties, une information par mail sera possible.

7 - Les voyages : notre association travaille principalement avec un prestataire, d'autres voyagistes peuvent être sollicités.

La section Retraite Sportive a la possibilité d'organiser des sorties destinées uniquement aux adhérents de la Retraite Sportive.

Autres sorties mixtes adhérents club et adhérents Retraite Sportive : elles sont possibles et réservées aux adhérents et à leurs conjoints,

La notion de "Quartier Libre" est évoquée lors de ces voyages, il laisse la possibilité d'avoir un temps non accompagné par un animateur ou un guide, temps à bien définir dans le programme.

Assurance des non-adhérents : les conjoints, compagnes non adhérents ou autres non-adhérents : le non-adhérent sera pris en charge par Smacl Assistance, la Responsabilité Civile sera celle de la personne "sinistrée".

Le programme 2023 est en attente de publication.

8 - Le planning des activités 2022 / 2023 :

Club : un calendrier a été présenté au service de la Mairie, une réunion est programmée le 30 juin, une demande est activée par l'un des membres du Conseil auprès de l'Amicale Laïque pour le concours de Belote Externe, elle sera formulée vers la mairie également.

Le repas du club : cette activité est ouverte en inscriptions aux conjoints des adhérents

Le concours de belote externe : il donne lieu à la réalisation de gâteaux qui sont vendus aux participants, et les consommations sont payantes

Les concours de belote et de boules internes : les consommations de boissons sont gratuites

9 - Communication : les dates d'AG, de bals et concours, seront publiées dans le Vivre Ensemble de la Commune, une demande sera faite pour le panneau lumineux et le site internet de la Commune, le Journal du Pays Yonnais pour les activités externes.

10 - Le bilan 2021 – 2022 de la Retraite Sportive

Marche nordique, randonnée, Vélo VTC et Vélo de route : l'ensemble s'est bien déroulé

Pilates : le nombre de 27 séances programmées a bien été réalisé, le calendrier présenté en début de saison prend en compte une période large de septembre à juin, elle permet de palier à des absences éventuelles de l'animatrice, et en juin, l'animatrice priorise les galas de danse des autres associations dans laquelle elle est engagée.

11 - Le recrutement de nouveaux animateurs : sont envisagés 2 membres en marche nordique, 1 en randonnée, 1 en danse en ligne

1 demande de recyclage est activée pour le cyclotourisme

12 - La planification 2022 – 2023 section Retraite Sportive

Les nouveaux circuits : un groupe va explorer début juillet

Les sorties groupées intersections marche nordique/randonnée : rythme d'une par trimestre

Le planning trimestriel 1er trimestre septembre à décembre 2022 : début le 12 septembre

La sortie annuelle 2023 : elle est programmée le jeudi 11 mai 2023, et elle est réservée aux adhérents de la Retraite Sportive, Ile de Ré en étude

13 – Investissements :

Demande d'une imprimante à usage pour les inscriptions et le secrétariat : coût 125,00 euros

Demande d'anneaux pour Pilates : 30 anneaux à 10,00 euros à 15,00 euros l'unité, Il est prévu un achat groupé, le club participera à la moitié du coût unitaire, l'adhérent, l'autre moitié. Un projet sera présenté auprès de la FFRS pour l'attribution d'une aide éventuelle.

Un micro sans fil compatible avec l'équipement sono de la salle de danse, une demande va être réalisée auprès de la mairie.

14 – Le certificat médical : les personnes concernées par un renouvellement ont reçu un message envoyé par Jacques

15 – Les permanences et réunions à venir :

Jeudi 30 juin à 19 h 00 : planning associations 2022 – 2023 : Jacques et Jean-Paul Samedi 27 août de 10h à 13 h 00 : les Assos en Fêtes : Jacques, Annick, Agnès, Marie-Ange, Lucette et Jean-Paul

Lundi 12 et mardi 20 septembre : Les inscriptions : Jacques, Patrick, Annick, Robert, Benoît, Pascal, Lucette et Jean-Paul assureront la permanence

16 – Le Passeport Sanitaire :

Le document de la FFRS sera délivré à chaque adhérent Retraite Sportive lors de l'inscription, Jacques réalise la trame.

17 – Les Permanences Intendance du Mardi Après-Midi :

Chaque adhérent est libre de s'engager sur ces permanences, il est prévu une réunion de ces acteurs et actrices le 07 juillet à 14 H 00 à la Maison du Temps Libre 2.

18 – Les remerciements vers les bénévoles :

Il est validé d'organiser un temps de convivialité où le repas sera offert par l'association vers les 2 groupes suivants :

- les acteurs des permanences intendance / rangement
- les animateurs de la Retraite Sportive

19 – Le temps de convivialité entre adhérents :

La date du mardi 30 août est retenue, le matin : une découverte de la commune sous la forme de la randonnée sera proposée, le midi : déjeuner pique-nique apporté par chaque participant, l'après-midi : jeux de boules et de cartes

Espace privilégié : salle 4 et auprès des rouans de boules

En cas de mauvais temps : Maison du Temps Libre

20 – Une rencontre avec les clubs du secteur a eu lieu le 20 juin à Dompierre : Boulogne, Saligny, Belleville, St Martin des Noyers, St Denis-la-Chevasse.

Diverses formules existent en matière de supports d'animations : jeux de cartes, boules, marche, chorale, danse, sorties à la journée avec visites, voyages, repas.

Pour les voyages, possible regroupement avec St Martin des Noyers.

21 – Affiliation à une Fédération autre que la Retraite Sportive : absence de choix

22 – Statuts : ils seront présentés à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire

23 – Tiers Sortant du Conseil d'Administration :

Albert CHAGNEAU, Annick EPAUD, Joël FOURNIER qui renouvellent leur candidature

24 – Le Conseiller Numérique :

Il est proposé de l'inviter à l'Assemblée Générale pour une présentation de ses activités.

25 – Prochaine A.G.

Elle est programmée le jeudi 8 septembre à 15 h 00 à la Maison du Temps Libre. Proposition d'un format identique à l'A.G. Précédente :

RAPPORT D'ACTIVITES

Le club : Marie-Ange PRAIN

Boules et palets : Joël FOURNIER

Voyages : Nicole GUILBAUD

Scrabble : Il n'y a pas eu d'activité depuis septembre 2020, reprise envisagée en septembre 2022

Atelier mémoire : Claudine DUCHATELET et Josiane GUGLIELMI

Retraite sportive : Pascal LE MASSON

Danse : Agnès GAZEAU

Chant'amis : Albert CHAGNEAU

RAPPORT FINANCIER : Madeleine GRIMAUD

Statuts : Jean-Paul BIDAUD

ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à bulletin secret

RAPPORT MORAL : Jean-Paul BIDAUD

Présentation des actions du Conseiller Numérique à 16 h 30

PROCHAINE REUNION : MERCREDI 7 septembre 2022 à 10 h 00 à LA MAISON DU TEMPS LIBRE.

Le Président
Jean-Paul BIDAUD